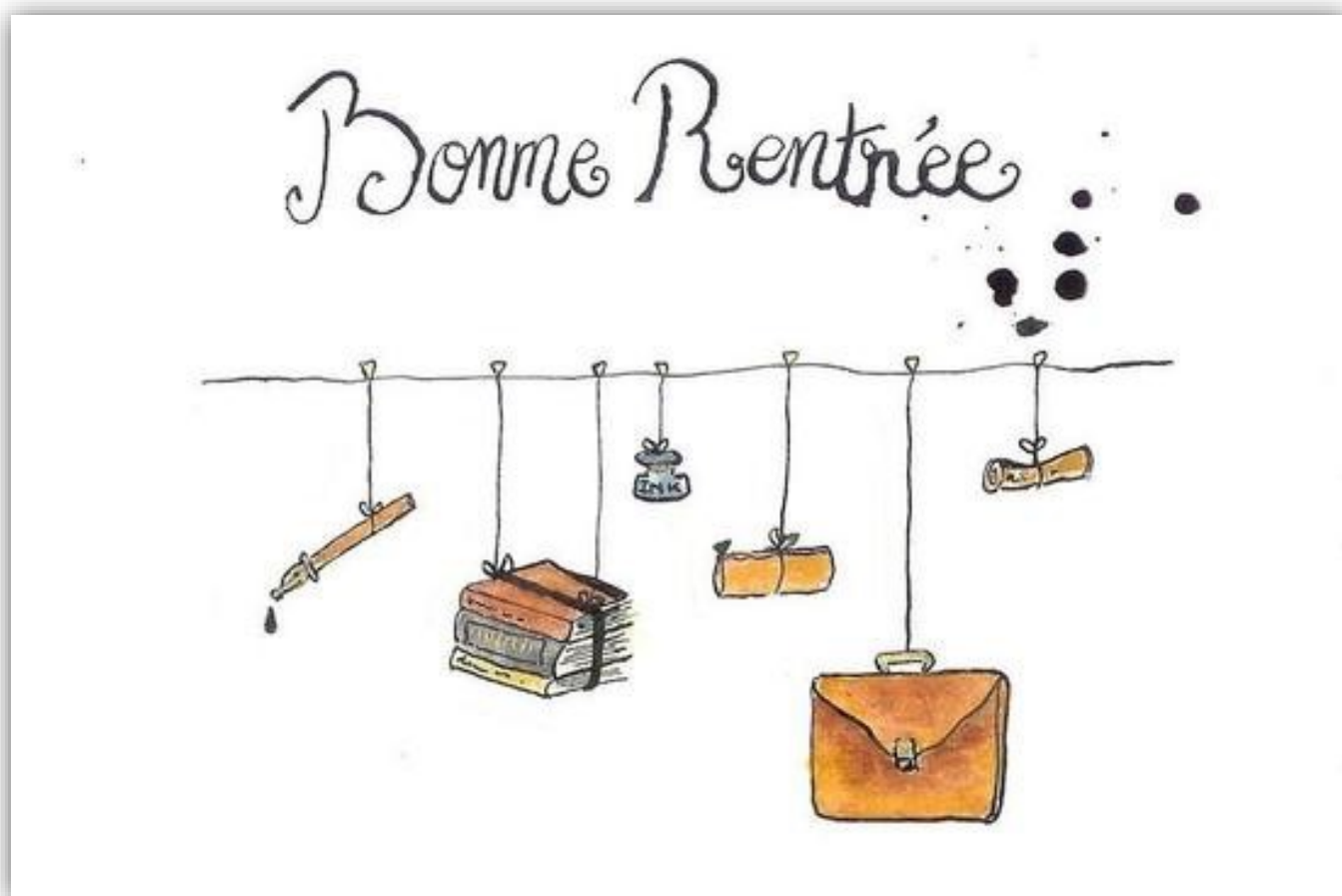


BULLETIN

COMMUNAL

NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG

SEPTEMBRE N°259



OUVERTURE de la Mairie :

Lundi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 19h00

Mercredi de 14h00 à 18h00

Jeudi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 18h00

Tél : 03 88 94 81 11 - fax : 03 88 94 68 09 - messagerie : neewiller@wanadoo.fr - site : www.neewiller.fr

Permanence de M. le Maire : lundi de 17h00 à 19h00 et de l'adjointe : jeudi de 10h00 à 11h00



Le mot du Maire

Chères Néewilleroises, chers Néewillerois,

Après quelques semaines de calme et de repos, entrecoupées de soleil et de quelques nuages, nous entrons à nouveau dans une période d'activité et de labeur.

Pour la plus part de nos jeunes, la rentrée scolaire frappe à la porte. En effet, les élèves des classes de primaires, de maternelles et de 6^{ème} regagneront les bancs de l'école dès le 2 septembre prochain, pour les autres la reprise est prévue le lendemain. Il ne restera plus qu'à attendre le mois d'octobre pour caser nos plus grands.

Je tiens à vous rappeler, à vous tous qui représentez l'avenir de notre village, que nous sommes à votre entière disposition pour tout renseignement ou recherche nécessaire à vos études. Je ne peux que vous souhaiter toute la réussite que vous vous espérez.

En parlant d'école, parlons un peu d'histoire. Cela fait bien longtemps, cela paraît bien loin et pourtant, cela est toujours encore présent dans l'esprit de nos aînés. Cela c'est l'Histoire, notre histoire locale.

Certains d'entre vous se souviennent encore de ce 1^{er} septembre 1939, peut de temps après l'inauguration du drapeau local des anciens combattants du conflit de 14 -18, lorsque Jean-Adam MASTIO, l'appariteur qui a déjà annoncé la guerre de 1914, parcourt les rues du village pour publier l'ordre d'évacuation.

Les cloches sonnaient le tocsin à toute volée. Il fallait tout quitter, partir immédiatement.

A ce moment, il n'y avait déjà plus beaucoup d'hommes valides dans le village. Les réservistes avaient rejoint leur poste dans la Ligne Maginot et les gardes-frontières étaient retournés dans les casernes de Lauterbourg. Partout régnait l'affolement et la panique : « Que faut-il emporter ? Que faut-il laisser ? ». Il était interdit d'emporter plus de 30 kilos par personne.

A 3 heures de l'après-midi, la longue colonne de Scheibenhard venait de passer. Néewiller devait prendre la suite. Un dernier regard sur tout ce qu'on laissait derrière soi et on s'éloignait du village, la tête basse et le cœur gros.

Le triste cortège progressait lentement vers Walbourg, Alteckendorf, Altenheim pour arriver à Dettwiller. De là, des wagons de marchandises les emmenaient à Limoges. Le tortillard les acheminait vers Saint-Sulpice-Les-Feuilles. C'était il y a bien longtemps, c'était il y a 80 ans.

Pouvons-nous imaginer un instant de revivre un tel exode. Pour suivre la caravane en provenance de Scheibenhard, nous utiliserions laquelle de nos voitures ? Pour n'emporter que 30 kilos par personne, que laisserait-on derrière nous : la machine à laver, le lave-vaisselle, le réfrigérateur, le congélateur, l'ordinateur, le téléviseur 4K UHD, la console Wii U, le DVD, ... ? Le choix serait d'autant plus difficile que nous sommes devenus tributaires d'un confort à outrance.

Vous me direz : « les temps ont changé ; on ne peut plus comparer les années trente à aujourd'hui ; les habitants de Saint-Sulpice-Les-Feuilles ont le même confort que nous », et dans le fond, vous avez raison.

Et pourtant, l'histoire nous rappelle chaque jour que le monde reste fragile. Les conflits ne cessent d'éveiller notre attention de spectateurs. Les déclarations de certains responsables ou plutôt « irresponsables » d'états se disant « démocratiques » nous rappellent également l'histoire d'il y a maintenant 80 ans.

Benoît Baumann

COMMUNE DE NEEWILLER PRES LAUTERBOURG
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2/07/2019

Approbation du nombre et de la répartition des sièges de conseillers communautaires dans le cadre d'un accord local

Vu l'article L.5211-6-1 I 2° du code général des collectivités territoriales ;

Vu les propositions émanant de la communauté de communes de la Plaine du Rhin ;

Vu le décret n°2018-1328 du 28 décembre 2018 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon applicable au 1er janvier 2019 ;

Considérant que la commune de NEEWILLER PRES LAUTERBOURG est membre de la communauté de communes de la Plaine du Rhin

Considérant qu'au 31 août au plus tard de l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux, il est procédé à la recomposition de l'organe délibérant des EPCI à fiscalité propre en application de l'article L.5211-6-1 du code général des collectivités territoriales

Considérant que les sièges sont répartis en fonction de la population municipale de chaque commune, authentifiée par le plus récent décret publié en application de l'article 156 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité

Considérant que chaque commune dispose d'au moins un siège

Considérant que la part de sièges attribuée à chaque commune ne peut s'écarter de plus de 20 % de la proportion de sa population dans la population globale des communes membres, sauf :

-lorsque la répartition effectuée en application des III et IV de l'article L.5211-6-1 conduirait à ce que la part de sièges attribuée à une commune s'écarte de plus de 20 % de la proportion de sa population dans la population globale et que la répartition effectuée par l'accord maintien ou réduit cet écart ;

-lorsque deux sièges seraient attribués à une commune pour laquelle la répartition effectuée en application du 1° du IV de l'article L.5211-6-1 conduirait à l'attribution d'un seul siège.

Considérant qu'un accord local doit être validé par accord des deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus de la moitié de la population de celles-ci ou de la moitié au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus des deux tiers de la population de celles-ci. Cette majorité doit comprendre le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse, lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population des communes membres.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le nombre et la répartition suivante :

COMMUNES	POPULATION	Accord local
SELTZ	3308	5
LAUTERBOURG	2291	4
MOTHERN	2033	3
BEINHEIM	1869	3
NIEDERLAUTERBACH	967	2
NIEDERROEDERN	920	1
SCHEIBENHARD	817	1
MUNCHHAUSEN	732	1
NEEWILLER	648	1
SALMBACH	580	1
TRIMBACH	569	1
SCHAFFHOUSE	561	1
WINTZENBACH	550	1
OBERLAUTERBACH	536	1
BUHL	526	1
SIEGEN	508	1
EBERBACH	418	1
KESSELDORF	408	1
CROETTWILLER	173	1
	18414	31

Adopté à l'unanimité.

Les Après-midis Récréatifs à l'aube de leur 25^{ème} année

Dans une commune rurale, telle la nôtre, il est important pour ses habitants de se connaître, de connaître ses voisins, d'avoir à qui parler, à qui se confier.

Ainsi en septembre 1995, un rendez-vous hebdomadaire, appelé alors : « Les Après-midis Récréatifs », a vu le jour.

Depuis, les années ont passé, les parties de belotte, de scrabble, de triomino ou de nain jaune se sont succédées mais certains participants nous ont quittés tandis que d'autres sont arrivés et d'autres encore sont toujours fidèles au poste.

Ce moment de rencontre me semble être d'abord et avant tout un formidable moyen de lutte contre l'isolement qui revêt désormais, dans notre société moderne, un caractère dramatique. Chacun connaît le phénomène. Au quotidien, nos enfants et petits-enfants sont légitimement occupés à construire leur propre vie.

Puisque, à tout âge, la solitude est un mal, les « Après-midis Récréatifs » lieu de rencontre et de partage, constituent un remède précieux.

Cet après-midi peut également être qualifié d'utilité publique en ce qu'il permet de replacer les seniors au cœur de la vie de la commune car, les personnes d'un certain âge sont souvent livrées à elles-mêmes pour enrichir leurs journées.

Cet après-midi est alors un allié particulièrement utile. Il nous oblige à nous dépasser et à repousser les sortilèges d'un laisser-aller aussi préjudiciable à notre santé qu'à notre moral. Il stimule notre soif de connaissance, et les activités qu'il propose savent satisfaire notre esprit curieux et avide. Si la retraite correspond à la fin de la vie active, elle ne doit en effet jamais signifier la fin de l'activité.

Aussi, je ne peux que vous encourager à venir les mardis de 13h30 à 17h00 dans l'arrière salle de la mairie.

Ainsi, à l'aube de ces 25 années d'Après-midis Récréatifs, je souhaite remercier de leur présence toutes les personnes qui ont participé au fil du temps aux multiples activités.

Remercier chaleureusement Georgette, Marie, et Madeleine, ces bénévoles qui s'occupent de l'organisation et vous accueillent avec le sourire le mardi après-midi.

Et maintenant, il ne vous reste plus qu'à franchir la porte de la salle polyvalente en date du 3 septembre prochain et succomber au plaisir d'être ensemble.

Benoît Baumann

Rentrée des différentes activités à Néewiller/L

Lundi : A partir du 23/09 reprise du Ping pong de 19h à 20h (jeunes) et de 20h à 21h30 (adultes)

A partir du **mardi** 3 septembre : reprise des après-midis récréatives tous les mardis à partir de 13h30 (sauf pendant les congés scolaires) pour jouer aux cartes ou à des jeux de société et avant tout pour passer un moment de convivialité.

Mercredi : à partir du 25/09 de 19h30 à 21h gymnastique dans la salle polyvalente.

Jeudi : cours de yoga pour débutants, dans la salle polyvalente, avec Mme Clara Stern à partir du jeudi 12/09

Vendredi : à partir du 20/09 Qi gong de 8h30 à 9h30 à la salle polyvalente.

SYNDICAT DES EAUX DE LAUTERBOURG ET ENVIRONS

La relève annuelle des compteurs d'eau a débuté courant août. Les compteurs équipés d'un module radio seront relevés à distance depuis le rue.

Les personnes qui ne souhaitent pas figurer dans les rubriques anniversaires ou état-civil sont priées d'en informer le secrétariat de la mairie

HEUREUX ANNIVERSAIRE

Mme STEMPFER Hortense 90 ans le 06/09 (Maison de Retraite Lauterbourg)

Mme ZERR Annie 76 ans le 09/09

M. MASTIO Raymond 85 ans le 13/09

Mme PONS Anny 73 ans le 29/09

M. MASTIO Michel 74 ans le 30/09



NAISSANCE

*Emy LASCOUX-ROSER est née le 17/07/2019
fille de Vincent et Stéphanie LASCOUX*

Célian SCHMITT est né le 20/07/2019

Fils de Matthieu et Virginie SCHMITT

Augustin REICHERT est né le 07/08/2019

Fils de Julien et Astrid REICHERT



Félicitations aux heureux parents

DECES

*Mme Marie-Louise SCHOEFOLT est décédée le 28 juillet 2019
à l'âge de 66 ans à Haguenau*

*M. Bernard HEINTZ est décédé le 29 juillet 2019
à la veille de ses 78 ans à Haguenau*

*M. Antoine MASTIO est décédé le 22 août 2019
à l'âge de 84 ans à Haguenau*

Sincères condoléance aux familles



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque vous accueille le **lundi** de 18h30 à 19h30, **Mardi** de 15h45 à 16h30 et le **Mercredi** : de 14h à 15h

Fermé pendant les congés scolaires



PORTES OUVERTES MJC NEEWILLER

Dimanche 8 septembre 2019

Programme de la matinée :

9 h séance de yoga pour débutants

10 h Promenade , initiation à la Marche Nordique et Marche Sportive

10 h à 12 h Tennis de table



A partir de 11 h Apéritif
Repas de midi : Jambon
Braisé et crudités



Dans la salle polyvalente

Venez en tenue décontractée, pour participer aux activités,
pour la séance de yoga, ramener un tapis de sol

Renseignements au 06 19 97 22 34

Merci à tous les habitants qui œuvrent activement à l'embellissement et au fleurissement de leur maison ou jardin ainsi que les lieux publics de la commune



HARAS DE LA NEE

Dimanche 1er septembre :

Concours Western



Apéritif de la chorale St Cécile de Néewiller/L

La chorale organise un apéritif avec vente de gâteaux et de bretzels à la salle polyvalente

le dimanche 29 septembre 2019 après la messe.

Merci pour votre soutien

Association des Arboriculteurs de Niederlauterbach et environs

Campagne de production de jus de pomme à partir de septembre 2019



REPRISE DES COURS DE DANSE COUNTRY DEBUTANTS 2019/2020 : le 02 octobre 2019 à 19h. Cours le mercredi de 19h à 21h à la salle polyvalente de Mothern. Trois premiers cours gratuits, cotisation annuelle : 65 euros ; ambiance conviviale.

Pour tous renseignements : Jean-Louis 06 85 29 88 47

mail : jeanlouis.briffault@gmail.com

A l'issue de la cérémonie du 14 juillet, qui s'est tenue dans la salle polyvalente, en raison des conditions climatiques, le Sapeur Pompier Raphaël HERR, 1ère classe, s'est vu remettre au nom du Préfet de la Région Grand Est, la médaille de Bronze, ainsi que le Diplôme d'Honneur, pour plus de 10 années de service de Sapeur-Pompier volontaire.

Le Maire Benoît Baumann, l'a remercié, pour la voie qu'il a choisi de suivre, et lui a souhaité de poursuivre une longue carrière auprès des sapeurs-pompiers volontaires.



FACTURATION DES ORDURES MENAGERES

Régulièrement et tout au long de l'année, pensez à signaler à la mairie, tous les changements dans la situation de vos foyers (adresses, départs, arrivées).

Un justificatif de la situation des étudiants exonérés (études supérieures uniquement) est à fournir à la mairie (certificat de scolarité et copie du bail...)

Pour la facturation de la redevance des ordures ménagères, la situation des foyers est prise en compte selon les informations disponibles à la mairie. Elle peut être régularisée à tout moment, sur production des pièces.



**Tous les jeunes Français, garçons et filles
doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile
dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.**



Une ATTESTATION DE RECENSEMENT leur sera remise
(à conserver précieusement.)

Elle sera à produire obligatoirement pour tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

La Communauté de Communes de la Plaine du Rhin soutient la préservation des vergers

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine et plus particulièrement de la préservation des vergers, la communauté des communes de la Plaine du Rhin encourage depuis 2014 la plantation d'arbres fruitiers sur l'ensemble de son territoire.

En effet, au courant du mois d'octobre 2019, vous pouvez acquérir des arbres fruitiers « Tige », « 1/2 Tige », « quenouilles », « scions » ainsi que les tuteurs, le tout subventionné par la communauté de communes à hauteur des 2/3 de leurs prix d'achat. Pour cela, il suffit de vous adresser à votre correspondant local, pour retirer le catalogue des variétés avec les prix et lui transmettre votre commande **au plus tard pour le 5 octobre 2019.**

Coordonnées de votre correspondant local :
Jean-Michel ROTH - 06 51 14 64 92 / jeroth@wanadoo.fr

L'école de musique d'Alsace du Nord (EMAN) prépare sa rentrée !

L'école de musique agréée EMAN accueille toute personne désirant s'inscrire à une pratique musicale. Les enfants âgés de 4 à 5 ans pourront développer leur musicalité dans nos ateliers d'éveil musical.

L'apprentissage d'un instrument pourra se faire à partir de 6 ans. Nous vous offrons la possibilité de vous inscrire à différents cours d'instruments : flûte traversière, clarinette, hautbois, saxophone, trompette, trombone, tuba, percussions, batterie, guitare, piano violon et chant... (possibilité de prêts d'instruments à vents). Les cours de musique sont dispensés dans plusieurs villages du territoire de la plaine du Rhin et reprendront le lundi 16 septembre. L'école de musique organise une journée « portes ouvertes » le samedi 7 septembre à l'espace musical de Mothern (à côté de la salle polyvalente) de 14h à 17h. Les enfants pourront également essayer les différents instruments. Créée en 2010, l'école de musique EMAN est une association à but non lucratif qui regroupe 4 harmonies du territoire de la plaine du Rhin (musique St-Ulrich de Buhl, harmonie de Lauterbourg, l'harmonie Ste Cécile de Mothern, et l'harmonie de Munchhausen). Le Conseil Départemental ainsi que la communauté de communes de la plaine du Rhin soutiennent financièrement l'école de musique.

Pour tous renseignements, vous pourrez contacter M. SCHMITZ Renaud au 06.81.78.79.96 ou par mail : musique.schmitz@hotmail.com

OFFICE DU TOURISME DE SELTZ/LAUTERBOURG

Vendredi 6 et Samedi 7 septembre : Festival de musique électronique à **LAUTERBOURG** à la plage des mouettes à partir de 17h.

Samedi 14 septembre : Go Saletio à **SELTZ** à partir de 17h. Pour soutenir la lutte contre le cancer, une marche et une course de 5 km vous sont proposées. Inscription sur place ou contactez : Betty HOLTZMANN 06.73.44.34.20 ; Geoffrey KRAEMER 06.85.26.19.29 ; Damien WOLFF 06.78.40.90.28. Participation 7€ - gratuit pour les -de 16ans. Sur place bouchée à la reine (sur réservation), grillades et buvette au profit de l'association Cœur des sables.

Samedi 14 et Dimanche 15 septembre : Finale trial - Championnat de France 4X4 - **SELTZ** à partir de 10h / Restauration et buvette sur place sur la D468 entre Schaffhouse près Seltz et Wintzenbach.

Dimanche 15 septembre :

*Journée du Patrimoine : Arts et Divertissements dans le cadre des journées du patrimoine de 10h à 16h - Entrée libre - **MOTHERN**

*Marché aux puces à **LAUTERBOURG** (étang des cygnes) - Restauration sur place (sanglier à la broche, grillades, tartes flambées...) A partir de 9h. contact@peche-lauterbourg.fr / 03.88.94.80.13 / 03.88.05.09.88

*Verger en fête à **SELTZ** au verger école Route du Rhin. Exposition fruitière en plein air, visite guidée du verger et un marché du terroir. Repas de midi sur réservation de 9h à 17h. Accès libre 06.07.13.60.29

Dimanche 22 septembre : Nature et patrimoine à **MUNCHHAUSEN**. Dans le cadre des journées du patrimoine, la commune et les associations locales vous proposent de découvrir un patrimoine d'exception : le Delta de la Sauer, sorties, projection, ateliers, stands...seront au programme de la journée. Centre d'Initiation de la Nature et à l'Environnement. Accès libre à partir de 11h. 03.88.86.51.67 - cin@nature-munchhausen.com

Du dimanche 22 septembre au dimanche 20 octobre : **Exposition de peintures Mochel**

Danny Mochel, artiste peintre dessinateur et formateur culturel originaire de Roeschwoog, exposera une quarantaine d'œuvres, (dessins et huiles). Le « portrait » qui fait l'objet de son thème de prédilection sera majoritaire. Mais l'artiste se révèle également très doué pour le paysage animalier et la culture amérindienne. L'artiste sera présent sur le site tous les dimanches à la Maison Krumacker **SELTZ**/ lundi-jeudi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; dimanche de 15h à 18h

OFFRE D'EMPLOI - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DU RHIN

Il recherche un agent technique (H/F) qui aura pour mission :

- Gérer la banque de matériel intercommunale,
- Maintenir en bon état de fonctionnement les bâtiments relevant de la compétence de la collectivité,
- Effectuer les travaux d'entretien de premier niveau,
- Suivre les contrats de maintenance et obligatoire.

Mission longue à pourvoir à compter du 1er décembre 2019.

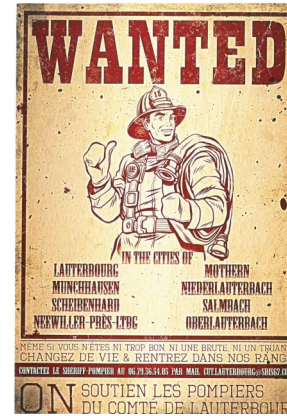
Travail à temps complet, annualisé. Salaire selon profil.

Les candidatures sont à adresser avant le 15/09/2019 à :

Monsieur le Président de la Communauté des Communes de la Plaine du Rhin 3, rue principale 67930 BEINHEIM

ou par courriel à contact@cc-plaine-rhin.fr

Les pompiers de Néewiller/L et UT recrutent



Pour tous renseignements

contacter M.

OESTERLE Désiré : 06.25.35.38.26

Vaste opération de recrutement au sein de la « DEUTSCHE-BAHN - DB CARGO AG », de nombreuses offres d'emplois et des offres d'apprentissages à la clé. Différents emplois, comme serrurier, maçon, électricien,...à Offenburg.

Les personnes intéressées peuvent consulter les offres sur : <https://karriere.deutschebahn.com> ou téléphoner : Olivier NUSS au 0049 781 81 1851 ou olivier.nuss@deutschebahn.com



BASSIN D'EMPLOI PAMINA

Vous souhaitez être accompagné(e) dans votre recherche d'emploi en Allemagne ?

Informations collectives: Coaching / Parrainage Transfrontalier

Vous parlez à minima l'Allemand et vous êtes proactif(ve) dans votre recherche d'emploi en Allemagne?

- **1ère Hypothèse :**
Vous rencontrez des freins pour mettre en oeuvre votre projet professionnel?
➢ Le **Coaching Transfrontalier** vise à surmonter ces freins et à atteindre votre objectif.
- **2ième Hypothèse :**
Votre cible professionnelle est définie mais votre démarche n'aboutit pas?
➢ Le **Parrainage Transfrontalier** vise une mise en relation entre un candidat demandeur d'emploi et un cadre d'entreprise allemand dans une démarche de conseil en matière de recherche d'emploi.

Venez découvrir ces dispositifs lors des **informations collectives** (durée approximative 2h; 20 participants maximum) qui se tiendront le:

- **27.08.2019 à 13h45**, Eurodistrict PAMINA à Lauterbourg
- **17.09.2019 à 9h**, Maison du Conseil Départemental de Haguenau (CD67)
- **15.10.2019 à 13h45**, Eurodistrict PAMINA à Lauterbourg
- **19.11.2019 à 9h**, Maison des Services à Bischwiller
- **17.12.2019 à 9h**, Pôle Emploi de Wissembourg

Sur inscription préalable: [Permanences Bassin d'Emploi PAMINA](#)

La participation à ces deux dispositifs est gratuite, et ce, grâce à un soutien financier de l'Union européenne (INTERREG V).

Eurodistrict
PAMINA

Pour en savoir plus, contacter

Sophie FÜCKERIEDER, Chargée de mission « Coaching & Jobdating », E-Mail : sophie.fueckerieder@bas-rhin.fr,
Tel : 03 68 33 88 15
Melanie KLEIN SAWADOGO, Chargée de Mission « Parrainage », GIP FCIP ALSACE
E-Mail : melanie.klein-sawadogo@ac-strasbourg.fr, Tel: 03 88 23 83 29
<http://www.eurodistrict-pamina.eu/fr/bassin-d-emploi-pamina>

TERRITOIRE DE L'EURODISTRICT PAMINA GEBIET DES EURODISTRIKT PAMINA



LE PROJET BASSIN D'EMPLOI PAMINA EST PORTÉ PAR
DAS PROJEKT FACHKRÄFT-EALLIANZ PAMINA WIRD DURCHFÜHRT VOM

Eurodistrict
PAMINA

en coopération avec /
in Zusammenarbeit mit

GIP FCIP Alsace II

NOS PARTENAIRES COFINANÇEURS / UNSERE KOFINANZIERENDEN PARTNER



NOS PARTENAIRES ASSOCIÉS / UNSERE ASSOZIIERTEN PARTNER



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme INTERREG V A FIVE supérieur.
Fonds européen pour le développement régional (FEDER).
Dieses Projekt wird von der Europäischen Union im Rahmen des INTERREG V A Oberrhein Programms kofinanziert.
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE).



Eurodistrict
PAMINA

www.eurodistrict-pamina.eu

NEEWEILLER KERWE

Du 12 au 14 octobre 2019

à la salle polyvalente

SAMEDI : Soirée dansante du FC Néewiller à partir de 19 h

Animé par l'orchestre « Strohl Famili »

Restauration : Cochon de lait et crudités



DIMANCHE : à partir de 16h, bal animé

par « Les Joyeux Lurons de Lauterbourg »

Restauration : Poulet, frites et salade et grillades

LUNDI : à partir de 18h soirée harengs à l'ancienne, pommes de terre et knacks

organisé par le FC Néewiller

(à consommer sur place ou à emporter)

ENTREE GRATUITE DURANT LES 3 JOURS

CLUB CINEMA LAUTERBOURG

Salle de Conférence Cinéma / Prix d'entrée : Enfants : 4 € -Adultes : 5 €

Samedi 14 septembre 2019



17h : Le Roi Lion / Animation à partir de 6 ans / Durée : 1h58

Au fond de la savane africaine, tous les animaux célèbrent la naissance de Simba, leur futur roi. Les mois passent. Simba idolâtre son père, le roi Mufasa, qui prend à cœur de lui faire comprendre les enjeux de sa royale destinée. Mais tout le monde ne semble pas de cet avis...



20h : Beaux-Parents / Comédie / Durée : 1h24 avec Josiane Balasko

Coline et André sont en parfaite harmonie avec leur fille, Garance, et leur gendre Harold. Mais Garance se sépare d'Harold et ordonne à ses parents de ne plus jamais le revoir. Les beaux-parents ne peuvent s'y résoudre : elle l'a largué, mais pas eux ! ...

Samedi 28 septembre 2019



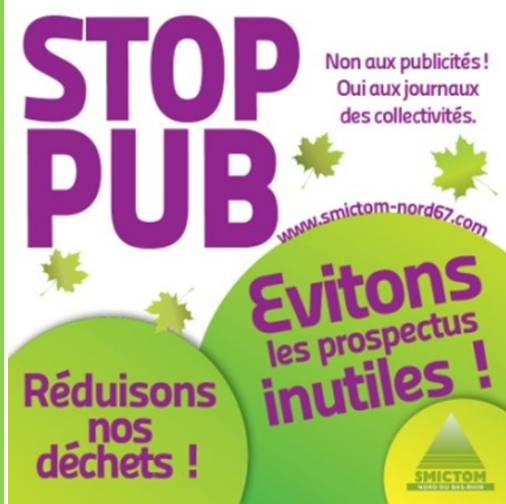
17h : Toy Story 4 / Animation à partir de 6 ans / Durée : 1h40

Woody a toujours privilégié la joie et le bien-être de ses jeunes propriétaires et de ses compagnons, n'hésitant pas à prendre tous les risques pour eux, aussi inconsidérés soient-ils. L'arrivée de Forky un nouveau jouet qui ne veut pas en être un dans la chambre de Bonnie met toute la petite bande en émoi...



20h : Nous finirons ensemble / Comédie / Durée : 2h14 avec François Cluzet

Préoccupé, Max est parti dans sa maison au bord de la mer pour se ressourcer. Sa bande de potes, qu'il n'a pas vue depuis plus de 3 ans débarque par surprise pour lui fêter son anniversaire ! La surprise est entière mais l'accueil l'est beaucoup moins...



"Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas"

Apposer un autocollant Stop-Pub sur sa boîte aux lettres permet de réduire les quantités de déchets **papier imprimés non adressés (INA)**.

Les INA comprennent les imprimés publicitaires sans adresse et la presse gratuite d'annonce.

Ils représentent 1/3 de la quantité totale des papiers graphiques des ménages et environ 3.5 % de la quantité totale des déchets des ménages soit 13 kg/hab/ an (ADEME).

Des autocollants sont à votre disposition à l'accueil de votre communauté de communes, de votre mairie et du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin.

URGENCES

SAMU 15

POMPIERS 18

POLICE SECOURS 17

GENDARMERIE 03 88 94 80 12

Numéro d'urgence européen 112

Société du PIPELINE sud Européen : 04 42 05 01 64

En l'absence des médecins traitants, de samedi midi à lundi 7h. En cas d'urgence vitale appelez le 15.

Infirmières : 03 88 54 67 72 à Lauterbourg

03 88 07 12 89 à Mothern

Masseurs / Kinésithérapeutes : Sophie SCHMITT 14, route de Lauterbourg 67470 MOTHERN (soins au cabinet et à domicile) 03 88 54 29 44 / 06 82 14 31 19

Cabinet de kinésithérapie à Lauterbourg :

* cabinet du Parc - 5, rue du Faubourg / 03 88 94 81 07

* cabinet à la gare - 3b, place de la Gare / 03 68 03 29 74

SERVICE DE GARDE

Médecin: 03 69 55 33 33

Ambulances: Greiner 03 88 86 51 43

Taxi Pons Philippe: 06 18 88 32 94/philippepons67@sfr.fr

PHARMACIE DE GARDE : Mois de Septembre

Dimanche 1er/09 : Ph. de l'Europe - WISSEMBOURG

Samedi 7/09 : Ph. Rohrbacher - MOTHERN

Dimanche 08/09 : Ph. Nowak Deiss - SELTZ

Samedi 14/09 : Ph. de Lembach - LEMBACH

Dimanche 15/09 : Ph. Geissert - HATTEN

Samedi 21/09 : Ph. Jaehn - LAUTERBOURG

Dimanche 22/09 : Ph. Rohrbacher - MOTHERN

Samedi 28/09 : Ph. de Seebach - SEEBACH

Dimanche 29/09 : Ph. de Lembach - LEMBACH

LES ADRESSES UTILES



A.B.R.A.P.A. Association Bas-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées. Tél.: 03 88 54 27 54

A.F.A.L. Bureau et siège Social : 8 Bld Hanauer 67500 Haguenau. Tél.: 03 88 93 11 00, Fax: 03 88 93 11 22,
Email: info@afal.eu. Bureau secondaire : 16, rue du Général de Gaulle à Gerstheim 67150.

Architecte Urbaniste Tous les lundis de 09h30-11h00 Com.Com. de la Plaine du Rhin à Beinheim. Tous les lundis de 17h00-18h00 à la mairie de Lauterbourg. Permanences tél. : 03 88 68 37 00 (les jours ouvrables de 9h à 12h)

ASSEDIC numéro unique 3949, Email: www.assedic.fr

Centres médico-sociaux : Wissembourg : Place des Carmes Tél.: 03 69 06 73 50

Assistante Sociale : Madame SCHMIDT Véronique sur RDV le jeudi matin de 9h à 12h au Centre Médico-Social de Lauterbourg 26, rue du Général Mittelhauser 67630 Lauterbourg : 03 69 06 73 76 Puéricultrice Tél.: 03 69 06 73 77 fax 03 88 94 66 56

Cadastre Haguenau Tél.: 03 88 53 26 26, ouvert tous les jours de 08h00 à 12h et 13h30 à 16h00.

CARSAT à la mairie de Seltz le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h uniquement sur RDV en téléphonant au 3960.

C.I.C.A.S. à la mairie de Seltz le 1er mercredi du mois. Tél.: 0 820 200 189

Conciliateurs de justice Permanences de M.HAAS Charles au local des permanences 21, rue de la pépinière à Wissembourg le lundi de 14h à 17h, et de M.Paul SCHEER à la mairie de Wissembourg le samedi de 9h à 12h (saisine gratuite résolution à l'amiable de litiges entre particuliers) Prendre RDV en téléphonant à la mairie de Wissembourg au 03 88 54 87 87

Com.Com de la Plaine du Rhin du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Tél. : 03 88 53 08 20

C.R.A.V. Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse à la mairie de Seltz, uniquement sur RDV. tél.: au 3960, les 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois.



Déchetterie Lauterbourg 03.88.94.83.80-Wintzenbach 03.88.86.55.51 du mardi au samedi de 9h-11h45 et 14h-17h15

Impôts Centre de Wissembourg. de 08h30 à 12h et de 13h30 à 16h sauf le samedi. Fermé le mercredi et le vendredi après midi. Tél.: 03 88 54 18 90, Fax: 03 88 54 18 99 /

adresse mail : sip-sie.wissembourg@dgfip.finances.gouv.fr

Infobest Pamina 2, rue du Gal Mittelhauser, 67630 Lauterbourg. le lundi 13h30 à 16h30, les mardis, mercredis et jeudis 08h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30, Tél.: 03 68 33 88 00 email: infobest@eurodistrict-regio-pamina.eu site: www.eurodistrict-regio-pamina.eu

Mairie de Lauterbourg : du lundi au jeudi de 8h à 12 h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h et le samedi de 9h à 12h (pour les cartes d'identités + passeports).

Office du tourisme : Antenne de Seltz : 2, avenue du Général Schneider 67470 Seltz de juin à fin août du lundi au vendredi 9h30-12h30 et au point info bac de 14h-18h. Antenne de Lauterbourg, Hôtel de ville 21, rue de la 1ère Armée, de mi-mai à fin août du lundi au vendredi 9h30-12h30 et 14h-18h et le samedi de 9h30 à 12h30. Antenne de Mothern à la maison de la Wacht 7, rue du Kabach de mi-mai à fin août du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00.

PLU : pour consulter le PLU de Néewiller/L voici la nouvelle adresse : <http://posplu.bas-rhin.fr/?id=67315>

Ramontage La Brosse d'Alsace : **Bitz Ramontage** 6a, rue du Haut-Village Mothern. Tél.: 07 88 07 06 38 - bitzalexandre@gmail.com permanence : lundi de 10h à 12h et jeudi et vendredi de 16h à 18h et Feisthammel Quentin 19, rue des faisans 67 120 Duttlenheim.

Entreprise de ramontage : **Giedinger SARL** 31, rue des Tilleuls 67470 Mothern Tél. : 03.88.94.39.54

Servinor Alsace aide à domicile - services à la personne Tél.: 03 88 53 98 76

SMICTOM : 54, rue de l'Industrie WISSEMBOURG / 03.88.54.84.00

SOUS-PREF.DE Haguenau-Wissembourg accueil général : du lundi au vendredi de 08h00-11h30 et les lundi après-midi de 13h00 à 15h30.

Syndicat des Eaux de Lauterbourg maison des services Tél.: 03 88 94 80 67, Fax 03 88 54 61 58

Trésorerie Seltz ouvert lundi, mardi, jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, mercredi et vendredi fermée.

Urgences : électricité 03 88 18 74 00 / gaz 0810 43 30 68 ; eaux usées 03 88 19 97 09